Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

par Giacomo Casanova

Nihil æqualitate inæqualius.

n paradoxe pour devise! Une proposition révoltante au premier aspect ne rebutera que ceux qui précipitent leur jugement, s'arrêtant sur les superficies des objets. Cela n'est permis ni en physique ni en morale; mais en morale principalement j'oserais dire que la philosophie ne trouve la quintessence de toutes les vérités que dans des paradoxes. L'orateur les aime parce qu'ils étonnent l'entendement, et ils le frappent de façon qu'ils l'obligent à lui prêter toute l'attention, car il ne veut ni le tromper ni permettre qu'il se trompe. C'est le coup d'éperon que l'habile cavalier donne à son cheval d'abord qu'il se voit sur lui. Cicéron était si dévot des paradoxes qu'il prit ce mot dans l'acception contraire. Ses propositions sont des sentences dont il ne veut pas masquer la sagesse. Il

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

a raison, autant que le philosophe moderne ex-citoyen de Genève eut tort d'entasser des paradoxes pour y bâtir dessus des sophismes ; mais en étant la dupe lui-même, on ne peut l'accuser d'avoir voulu duper personne. Deceptus decepit. Cela n'est pas rare. Par cette [réflexion, l'] homme qui écoute doit se tenir sur sa garde et examiner les principes de ceux qui l'induiraient en erreur s'ils le persuadaient. Nihil æqualitate inæqualius est une sentence paradoxique marquée au coin de la vérité; mais je me crois en devoir de la démontrer, et je me tiens pour sûr que mon lecteur sera au bout du compte de mon avis. La quantité de paradoxes qu'il trouvera dans ce petit ouvrage sera grande; mais j'espère qu'aucun ne le rebutera.

Le paradoxe fait le triomphe du philosophe : il ne le prononce qu'après un calcul analytique auquel il n'a pu parvenir qu'en se tenant dans le recoin le plus caché du sanctuaire de la sagesse. D'ailleurs, les propositions que l'on appelle en physique des paradoxes ne sont appelées ainsi qu'improprement, car on n'aperçoit pas la contrariété. Je les appellerais plutôt assez volontiers paralipses : elles sont frappantes mais point répugnantes. Nous en avons dans la géométrie, cette science de la vérité : la ligne qui n'a pas de largeur; l'asymptote qui n'arrive jamais..., mais la [plus] frappante semble celle de la figure sphérique décidée majeure de toutes les figures régulières. Si le grand Scaliger avait fait attention à la vérité divine de ce paradoxe qui sauta aux yeux de Cardan, il n'aurait pas non seulement cru d'avoir quadré le cercle, mais il n'aurait jamais entrepris cette cruelle opération. Si le cercle est plus grand que le carré, il ne peut l'être que d'un point indivisible au moins, et si ce point est indivisible, il doit être encore moins susceptible de quadrature. Mais les hommes aspirent souvent à l'impossible, espérant qu'il ne soit pas tel parce qu'ils sont hommes. Je demande pardon au public si étant par faiblesse persuadé d'avoir dupliqué le cube, je lui en ai donné, il v a quatre ans, la duplication à Dresde. Mon erreur ne consista que dans l'espoir que j'ai eu de diviser le point physique, malgré la pointe de mon compas qui, appliquée sur un morceau de papier, me défia à marquer un point plus petit.

N'ayant pas intention de faire un traité systématique sur le gouvernement d'un Etat quelconque, que d'ailleurs je juge supérieur

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

à mes forces, je veux me flatter que, pour ne pas ennuyer mon lecteur, je n'ai qu'à suivre la méthode que mon penchant à écrire pour m'amuser me suggère. J'écrirai en plusieurs courts paragraphes mes idées définitives sur tous les sujets de ma matière, de façon qu'après cela mes lecteurs se trouveront en état de deviner tout ce que je dirai sur cette révolution particulière. Voici donc tous mes articles, qu'on doit regarder comme on regarderait les caractères de mes personnages si j'écrivais une comédie.

Mari et femme est le commencement de la société. Sa consécration est commandement et obéissance.

Corps. Roi – Ame. Nation – Loi – Monarchie – Aristocratie – Démocratie – Richesse – Pauvreté – Nec tecum nec sine te – Législation – Liberté – Noblesse – Clergé – Commerçants – Artisans – Peuple – Homme – Egalité – Religion – Tolérance – Ministres – Magistrats – Militaires – Clergé – Savants – Philosophie – Campagnards – Horreur – Prérogatives – Luxe – Prudence – Prévoyance – Précaution – Amour du roi vers sa nation – Devoir d'un roi – Roi populaire – Roi inaccessible – Flatterie – Impôts – Serment – Parjure – Sédition – Guerre civile – Justice – Fidélité – Perfidie – Cruauté – Dissimulation – Courage – Infamie – Crainte – Haine – Colère – Vengeance – Jalousie – Athéisme – Société d'athées – Superstition – Tyrannie – Sophiste – Pédant – Force – Majesté – Crimes – Punition – Spectacles – Mesure du temps – Passions – Facilius evitare quam moderare – Présomption.

1 - Politique

La morale n'étant reconnue pour science par excellence que parce qu'elle apprend à l'homme à vivre, et la matière de cette science n'étant que les mœurs du même homme en général, il est évident qu'on ne pourra y parvenir qu'en étudiant le caractère du genre humain, qui à son tour ne peut être développé et pour ainsi dire analysé que par l'Histoire. Tout comme le physicien n'a pu connaître l'homme matériel que par l'anatomie, le profond philosophe ne peut se flatter de parvenir à connaître le moral qu'en faisant

. Magart par intertion de faire un maite systematique a la government I'm ital quelingue, que d'ailem je juje · jugasieur à mes forces je veux me flater que, se ennyer mon beken je n'ai gir a sulvre brilliose - gre mor purchant a serie pour m'aminer une regge Valerior de plusieurs wests porographes me ities hof jur land les rijets de ma matiera de façon qu'apris cela mes lesteur se hoursond an étal le deviner tout ca que je dissi pair celle recolution particulière. Usici dont tous mes est Males, gi a ditrymber comme on regarderit le cornelise de me Papitia Guanti Cherge Sintanham Savar Comose Milonghias ! Spanie (anyugund Monnhie Ludel april to whe Haim Homesen Colum Lamoundla Presophive Here Vagana fichera Pentra Pauvate isale (asistati Prevogana Precoution difection Amour his Noblana 702 AZWie Jaline Claria Back Force Laine Myeste Pengla Washing. (nme Honne Times ... Similion (nectocles Egalika' Sarmon Meure du terr Parjura Parion milion andan Jedition presomption and is an Turne civile Surtica Ministre なんば Maristalto

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

l'anatomie de son esprit dans ses actions. Après les avoir observées depuis le commencement connu de notre monde, les avoir passées et mises à leur juste valeur, il prend toutes les puissances différentes, et par un exact calcul différentiel il fixe la moyenne infaillible et certaine. Ce calcul, tout moral qu'il est, est aussi immanquable que le physique; mais il dépend d'une immense quantité d'observations, car il faut mettre en ligne de compte les termes, les circonstances, les motifs, l'âge et le talent des personnes, les intérêts publics et privés; il faut faire disparaître les complications, réduire toutes les mesures à une seule, et tous les à-peu-près à un seul, que plus il sera petit plus il sera savant.

Il s'agit pour tout bien déterminer de monter d'une prodigieuse quantité de vérités particulières à un petit nombre de générales, pour descendre après, de nouveau, aux particulières dans toute la certitude possible. L'homme parfaitement savant dans cette profonde science sera le grand connaisseur du cœur humain. S'il mettra sa science à profit, il sera le plus heureux des hommes ; mais ie ne crois pas qu'il soit possible d'atteindre la perfection : l'à-peu-près est et sera toujours l'indestructible fraction, pierre d'achoppement éternelle qui s'opposera à la certitude : mais cette exception ne doit pas empêcher d'aller de l'avant. La perfection dans cette science ne peut absolument appartenir qu'à un seul Dieu : aussi sur la terre elle devrait être l'unique à laquelle devraient s'appliquer les rois, ou à leur place tous les hommes qui, aspirant à devenir ministres, ont besoin de connaître l'homme funditus et in certa. Cette science s'appelle proprement politique. Ce nom fait trembler, car il est impossible que l'entendement humain qui perce au ciel s'en représente l'idole sans s'étonner en voyant un simulacre dont l'apparence en beauté frappe l'âme, et dont les traits examinés en détail paraissent affreux. Je le comparerais volontiers à l'égide, si l'insuffisance de l'art ne se fut exercée à exposer à la vue la plus grande laideur, de préférence à la beauté parfaite que l'art ne s'est jamais flatté de pouvoir parvenir à rendre visible. La science nommée politique ne consiste donc que dans un calcul moral. Son plus bas degré est celui de fixer les temps de la vie de l'homme pour régler des rentes viagères; et de dire hardiment que dans cette vieille ville où meurent vingt-cinq mille personnes par an, il v aura cæteris paribus un million d'habitants. Mais son degré plus haut se trouve

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

au point où il rend le docte capable et digne d'être souverain maître d'une nation : roi. Pour en être digne, il doit en être capable ; et pour en être capable, il doit en être digne, car sa capacité ne lui servira que difficilement à se maintenir sur le trône, s'il ne possède du moins en apparence toutes les vertus de la morale, et ne les exerce. Il est évident que s'il ne les possède qu'en apparence, il sera malheureux, et que la difficulté de son emploi se trouvera beaucoup plus grande, car il sera obligé d'employer à se cacher la plus grande partie du temps qu'il emploierait utilement à bien gouverner ses sujets. Moins il aura peur d'être détrôné, plus il sera heureux ; mais il devra toujours se tenir sur ses gardes, même étant vertueux, car la conservation de sa qualité, de son autorité et de ses prérogatives doit être son premier soin.

C'est ce que le malheureux Louis XVI ignorait; mais cette démonstration ne résultera de cet ouvrage que je donne au public qu'en conséquence des faits que ma matière m'obligera à examiner, car il s'en faut bien que je pense à attribuer la cause principale de cette aussi horrible [et] fatale Révolution de France à la conduite de son monarque : il me semblerait d'en faire la satire, et ma méthode plairait à la nation parjure et parricide, malgré que je ne pourrais la mettre au jour qu'en frondant ses crimes. La nation coupable à l'extrême degré de scélératesse n'a pas un reste de vertu assez fort pour la faire rougir : elle triompherait si un écrivain, même beaucoup moins habile que moi, réussissait à ne la démontrer détestable qu'en conséquence, tandis qu'elle l'est en premier chef, à l'examen le plus froid que l'entendement le plus pur puisse faire de tous les forfaits dont elle s'est souillée. La Révolution de France ne pouvait arriver, et ne devait arriver que sous un roi vertueux, mais malheureusement mal instruit. Tel était Louis XVI.

Saint Louis, Louis XII, Henri IV furent vertueux, mais instruits assez pour savoir qu'ils ne devaient jamais lâcher la bride à une nation qui ne leur était sujette que parce qu'ils la tenaient telle, en conséquence du droit avec lequel ils étaient nés de la dominer. Ils savaient que, soit par nature, soit par caractère, la nation française ne leur était soumise que par la force, et que tout leur art ne devait s'exercer qu'à cacher cette même force sous le voile des bienfaits dont ils la comblaient, des plaisirs qu'ils lui procuraient, et de la douceur des lois qu'ils lui imposaient. Louis XVI malheureusement

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

croyait que tout était simple, et que la soumission de la nation à sa qualité de monarque était aussi naturelle et irrésistible que le droit à la couronne avec lequel il était né. Il croyait même sa tâche beaucoup plus pénible que celle de sa nation, même dans l'état de sujétion comparé à celui de domination. Cet infortuné roi était opiniâtre dans une espèce de vertu qui peut bien appartenir à un roi, mais avec des modifications souvent cruelles.

Dans le commencement de son règne, il crut bonnement d'être aimé; et d'abord qu'il eut quelque motif d'en douter, il ne douta pas qu'il ne lui fût possible de forcer cette même nation à l'aimer. Malheureux! Il ne connaissait ni sa nation ni ses premiers devoirs consistant dans la conservation de son autorité, de ses prérogatives, et de sa personne sur laquelle il ne pensa jamais qu'il pourrait se trouver des monstres entre ses sujets qui oseraient [l'] atteindre. Infortuné monarque! Il ne connaissait pas le peuple en général, ni l'atroce et tout à fait brutale nature du sien; et il ne l'a pas même connue aux extrémités de sa courte vie.

Son court testament écrit de sa propre main est un monument de son caractère et de sa façon de penser. L'espoir qu'il laisse paraître que son fils puisse monter sur le trône démontre, par ce qu'il lui recommande, non seulement qu'il croit d'avoir été lui-même la cause principale de son propre malheur, mais que la nation horrible qui l'assassinait était encore digne d'avoir un amoureux père dans le dauphin qu'il laissait entre ses griffes sanguinaires et parricides. Ce testament est un court écrit sans l'ombre de charlatanerie. Il fut dicté par une grande âme pure, juste et innocente ; mais dont la grandeur n'était pas celle que le ciel aurait dû donner en partage à un roi, et que l'étude de la philosophie aurait dû avoir éclairée.

Mais comme il semble que tout ce qu'on écrit sur de pareilles matières doit servir à l'instruction de la postérité, qu'il me soit permis de raisonner un peu sur les courses fatales de cet événement qui déshonore non seulement notre siècle, la nation française sans ressource et le genre humain, mais qui humilie cruellement tous les rois, ces images de *Dieu* à l'égard de leur puissance et de leur caractère sacré. C'est une grande école pour eux! Mais quel est le fruit de cette école auquel les nations sujettes de monarchie peuvent s'attendre? Deviendront-ils plus faciles ou

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

plus difficiles? Je n'en sais rien. Tout ce que je sais est que les sujets n'y gagneront rien.

2. Concours de causes de la Révolution de France

Ce titre demanderait un volume, mais je n'en effleurerai que quelques-unes sans rien approfondir. En faisant ainsi, je ne fatiguerai pas, et je n'ennuierai pas mes lecteurs en leur disant ce qu'ils savent, ou risquant de donner pour certain ce dont plusieurs douteraient non sans raison.

Quand on cherche la cause d'un événement funeste de grande importance, on a tort, à ce qui me semble, d'aller la chercher le plus loin que l'on peut. A force de reculer, on parvient à devoir la reconnaître dans les plus indifférentes de toutes les actions d'un seul homme. Le grand Voltaire a assez ridiculisé cette recherche et, dans l'affliction qui m'accable, je n'ai envie ni de rire ni de faire rire de sages lecteurs. Ceux qui riront de tout ce qui sortira de ma plume seront les Jacobins, dont je ne me soucie ni d'être lu ni de leur faire voir le vrai en cas qu'ils me lisent. Sicut equus, et mulus quibus non est intellectus.

Il ne faut pas non plus, ce me semble, reconnaître pour cause de l'événement en question le dernier incident qui l'aurait amené, à moins que cet incident n'eût été par lui-même indépendant d'un fait qu'on aurait pu prévoir susceptible d'un malheureux effet. Ceux qui appellent cette révolution un malheur fatal, ou ne savent pas ce que l'épithète fatal signifie, ou sont mauvais philosophes, car fatal signifie inévitable, imprévisible. Malheur fatal est un incendie causé par le feu du ciel, une maison précipitée par un tremblement de terre, un naufrage, quelquefois une peste, une famine, et plusieurs autres; il faut souffrir sans murmurer tous les malheurs de cette espèce, et même en adorer la cause éternelle; mais il s'en faut bien que la Révolution de France vienne de ce genre de fatalité qui exige adoration, patience stoïcienne et silence, quoique tous les maux dérivent d'une combinaison dont, dans le fond, nous ne pouvons trouver la première cause que dans la même providence ou puissance, des mains de laquelle il faut regarder comme partis la foudre et le mouvement de la terre qui engloutit une ville.

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

Au lieu donc d'attribuer la Révolution à une seule cause, il nous sera facile de la trouver dans une série qui, par gradation, ne terminera qu'au bout où nous voulons parvenir. Il me semble de voir le commencement de cette série dans une démarche du roi Philippe le Bel, par laquelle il crut de s'attacher la plus nombreuse partie de la nation, le peuple, en admettant son suffrage aux états généraux. Il y a précisément cinq siècles que ce roi fit cette faute, que l'on peut appeler fatale quand on considère que le monarque n'aurait pu que difficilement deviner que ses successeurs la rendraient peu à peu grande, au point qu'elle parviendrait à renverser le trône et l'autel.

Le peuple obtint le privilège d'envoyer des députés aux états généraux; mais avec des conditions qui paraissaient mettre des entraves à la possibilité qu'il aurait pu concevoir de se rendre le maître des délibérations, et de parvenir à fouler aux pieds la monarchie que le peuple, par sa propre nature, ne peut aimer. Il est évident que, ne pouvant aimer le gouvernement monarchique, il doit encore plus hair le chef; comme dans une galère, le premier objet de la haine des forçats doit être l'argousin. Il est aussi évident qu'un argousin qui formerait le projet de se faire aimer de sa chiourme ne pourrait réussir qu'en contrevenant à son devoir, ce qui porterait en conséquence le bouleversement de toute la police de la galère, et la perte non seulement de sa liberté, mais de sa vie, car le sentiment de vengeance des anciens outrages ferait taire celui de la reconnaissance qu'il aurait prétendu d'exciter dans des âmes coupables. Ma comparaison devra paraître plausible à ceux qui réfléchiront qu'il y a plus encore d'espace entre un argousin et un roi qu'entre une chiourme et un peuple quelconque.

Philippe le Bel admit le tiers à l'assemblée des états généraux ; mais ses députés devaient présenter leurs requêtes à genoux, ils ne pouvaient pas excéder les pouvoirs que leur commettant leur avait donnés, et ces pouvoirs limités ne pouvaient leur être livrés qu'après le consentement royal. Dans la suite du temps, cette grâce devenant un droit, ils obtinrent de ne pas se mettre à genoux et ils devinrent orgueilleux et insolents, de sorte que la tenue des états généraux fut toujours regardée par les rois de France comme une calamité publique : ils ne consentaient à les assembler que pour gagner du temps, pour faire taire pour quelque temps les parlements, et pour

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

convaincre la nation que leur détresse dépendait des causes très légitimes dont ils voulaient la mettre en état de juger de très près, et pour les flatter un moment, leur démontrant par cet acte de connivence royale combien leur gouvernement était modéré, et éloigné de toute idée de despotisme. Ce que les rois trouvaient avoir gagné après la clôture de ces assemblées toujours tumultueuses et très inquiétantes, c'était que les parlements ne les importunaient plus. Leur durée était pour eux et pour toute la cour un vrai temps de désolation, aussi désagréable qu'un concile général le fut toujours au chef régnant de l'Eglise catholique.

Les derniers que Louis XIII tint, ayant fait voir avec évidence ces vérités, convainquirent les rois de France qu'ils devaient se délivrer de cette affreuse corvée, de ce joug inutile, qui ne servait qu'à augmenter au lieu de diminuer les désordres de l'Etat. Sous Louis XIV, tant que le bonheur de ce roi porta la France au faîte de la gloire, il ne pouvait pas y avoir question de convoquer la nation, et lorsque les malheurs arrivèrent les parlements le connaissaient trop bien pour oser lui en faire la proposition. Le régent d'Orléans, dans un temps beaucoup plus orageux, sut se tirer d'affaire, tenant en frein l'audace; et sous le long règne de Louis XV, malgré la continuelle altération d'ordre dans les finances et les impositions très onéreuses qui n'étaient jamais suffisantes, les parlements n'osèrent jamais lui déclarer au nom de la nation qu'elle voulait être convoquée. Ce roi avait appris à régner, et si la flatterie ne l'eût pas gâté la mollesse n'aurait jamais pris le dessus sur ses vertus. Il ne pouvait pas s'offrir pour modèle à ses sujets sur ce qui regardait les mœurs ; il eut une favorite ; et après la mort du comte de Saxe les malheurs de la guerre diminuèrent la grandeur de la France et augmentèrent les dettes de la couronne, auxquelles la nation devait cependant faire face. Il eut la force théologale de se soutenir et de conserver l'honneur de la nation dont il ne pouvait être que le seul garant. Il fut galant; mais ses galanteries ne devinrent-elles jamais à charge à l'Etat en comparaison de celles de Louis XIV, dont toutes les maîtresses eurent traitement de reines, et les bâtards furent regardés comme princes légitimes.

Louis XV se crut assez riche pour tenir des concubines ; mais elles ne lui occupèrent pas le temps que, n'ayant jamais voulu avoir un premier ministre, il dépensait à gouverner l'Etat. Né avec un cœur

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

excellent, il aimait sa nation, n'ignorant pas qu'elle ne pouvait pas l'aimer. Il gémissait de ce qu'il ne pouvait pas rendre heureuse l'ingrate par la diminution des impôts, par la suppression des gabelles. Ce qui l'impatientait étaient les parlements. Il se voyait l'objet éternel de leur persécution dans la force qu'ils lui faisaient de paraître parmi eux pour tenir d'odieux lits de justice toutes les fois que l'honneur de la couronne l'obligeait à faire enregistrer une nouvelle opération de finance ou à ordonner la continuation d'un vingtième. Cette force le rendait à plaindre. Il ne pouvait que flotter entre la haine et le mépris vers un corps collectif qui paraissait ne se plaire qu'à le tourmenter et lui causer du chagrin, s'opposant à ses dispositions, tandis qu'il ne pouvait ignorer ni que la nécessité absolue le forçait, ni que l'intérêt de la nation ne pouvait pas le dispenser de mettre en usage le despotisme qu'il haïssait, pour le contraindre à l'obéissance. Les mêmes parlements dans leurs remontrances affectées l'appelaient le meilleur des rois, en même temps qu'avec une éloquence à tournures impertinentes ils tâchaient de lui démontrer qu'il était la cause unique des misères dans lesquelles l'Etat languissait, faute d'épargne ou à cause de mauvaise administration.

Ce roi, poussé à bout, trouva un homme capable et assez fort pour détruire ces parlements qui, sous prétexte d'être les sauve-gardes et les avocats de la nation, ne paraissaient avoir d'autre but que celui de lui rendre odieux son roi. Les parlements furent supprimés avec une facilité qui étonna tout le royaume, et qui l'étonna encore plus lorsqu'il vit, peu de mois après ce grand événement, que tout était devenu tranquille et que la justice, seule tâche légitime de ces corps inquiets et turbulents, n'était rendue à toute la nation que plus promptement et à moins de frais.

Il est évident que le chancelier de Maupoux [Maupeou] resta l'objet de la haine de toute la noblesse qui tenait à la robe; mais ce ministre avait pris son parti; l'estime que son roi faisait de lui et le plaisir qu'il ressentait d'avoir réussi à le rendre heureux lui faisaient mépriser l'impuissante haine de tous les citoyens, ses égaux. Après la suppression des parlements, le roi passa en paix le reste de ses jours. Entre les maximes qu'il tâcha de graver dans l'âme de son petit-fils, son successeur, ce fut un avertissement que, s'il avait été suivi, il n'aurait perdu ni son royaume, ni sa nation, ni la vie

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

par un infâme supplice. On doit, ce me semble, regarder le même supplice comme une punition qui lui était due pour avoir oublié le sage avis que son grand-père lui avait donné. Il l'avait averti de ne jamais rappeler dans le ministère monsieur de Maurepas. Hélas!

Le faible Louis XVI, d'abord qu'on lui dit qu'il était roi, se laissa persuader à transgresser l'ordre que son grand-père lui avait donné ou à négliger la sagesse de son avis. Ce fut monsieur de Maurepas lui-même qui, en traître ou en ignorant, convainquit facilement le jeune monarque que tout ce qu'il pouvait faire de plus sain et de plus beau à son avènement au trône, c'était de conquérir le cœur de sa nation [en] remettant les parlements. Ce ténébreux conseil fut suivi dans l'instant et, à l'étonnement de toute l'Europe, les parlements furent rétablis. Je ne sais pas si on peut regarder ce fatal moment comme l'époque de l'affreuse destinée de la France, du monarque et de sa famille.

3 - Réflexions

Il est certain qu'en général le despotisme est si mauvais que son seul nom épouvante le penseur; mais il peut être excellent si le monarque est vertueux, et cette possibilité n'est pas si monstrueuse qu'Adisson [Addison] le pense. Ce n'est pas vrai qu'un roi puisse se croire en droit d'être mauvais et même doive devenir mauvais, d'abord qu'il se reconnaît pour despotique. S'il a un peu de jugement, il doit connaître que sa nation ne le souffrira pas longtemps sur le trône s'il gouvernera en tyran : son propre intérêt donc le forcera à être juste. Louis XVI était vertueux et pour bien régner, il n'avait besoin que d'avoir de bons ministres, et de tenir loin du trône ou sans nulle influence sur la législation tout corps qui aurait pu mettre des entraves à sa bonne volonté. Il avait besoin d'être libre, et il ne pouvait l'être que se conservant tel qu'il s'était heureusement trouvé à la mort de son aïeul. Sans parlements. Leur rétablissement parut incroyable à tous les cabinets de l'Europe, et on ne l'aurait pas cru à Venise dans le sénat assemblé lorsque l'ambassadeur Mocenigo en écrivit la nouvelle, s'il ne l'avait pas envoyée par un courrier extraordinaire. Les aristocrates vénitiens n'eurent pas besoin d'être grands politiques pour voir l'importance

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

de cet événement, tel qu'elle le faisait paraître invraisemblable. Un roi qui monte sur un trône où il se trouve libre, et qui volontairement se donne des chaînes pour se procurer un Etat plus heureux! Les jeunes sénateurs qui dirent que s'agissant de conquérir l'amour de la nation l'opération pouvait être regardée pour excellente firent rire les vieillards qui savaient ce que c'était que l'amour d'une nation, et qui connaissaient le caractère des parlements de France.

Le chevalier de Morosini, procurateur de Saint-Marc, qui avait fait vingt ans avant ce temps-là l'ambassade de France et qui connaissait personnellement monsieur de Maurepas, était fâché de ne pas pouvoir attribuer à l'ignorance de ce ministre qu'il avait osé donner à son jeune maître dans un moment où il n'avait pas encore eu le temps de descendre en soi-même. Monsieur de Maurepas n'étant pas ignorant, les penseurs ne purent le regarder que comme perfide; mais personne n'osa s'expliquer là-dessus.

Ceux qui dirent que les parlements rétablis changeraient de conduite et que, leur suppression leur ayant appris que non seulement la France pouvait exister sans eux, mais que sans eux elle était plus heureuse, ils ne joueraient pas pour l'avenir le rôle d'ennemis déclarés et opiniâtres de la puissance et de la paix du roi furent les plus ignorants de tous les hommes. Le chancelier fut d'abord exilé et le parlement de Paris, huit jours après sa régénération, pas plus tard, se détermina à convaincre le monde qu'il n'avait pas changé dans ses maximes. Il obligea le roi à aller chez eux tenir un lit de justice. Ce fut une véritable vengeance et c'eût été une grande leçon pour le jeune monarque s'il avait eu assez d'expérience pour en connaître la nature; il en aurait profité, mais en faisant d'abord trancher la tête du ministre et en punissant tous les membres du conseil qui avaient opiné pour le rétablissement des parlements.

Mais le jeune roi ne sentit pas l'horreur que devait lui faire l'opposition de son parlement qui, bien loin de lui procurer le prétendu amour de la nation, le forçait à commencer son règne par un acte de despotisme qui ne pouvait que lui concilier la haine du public. Le ministre dut, au contraire, faire croire au monarque que son parlement ne voulait enregistrer sa présence que pour lui donner une marque éclatante d'obéissance et d'hommage. Tout le monde sut que le roi y alla sans nulle répugnance.

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

Ce fut dans ce moment que le dernier acte de la funeste révolution commença après plusieurs scènes qui amenèrent à la sanglante catastrophe. Ce fut un dernier acte de tragédie qui dura dix-sept ans, et qu'on ne peut pas regarder comme long dans une pièce de cinq siècles. Les maux affreux minèrent [de manière] très sensible pendant douze ans, et tels que l'explosion était reconnue pour inévitable sous un roi vertueux que la reine ne put jamais persuader qu'il avait besoin, beaucoup plus que Louis XIII, d'un premier ministre.

Mais où était-il cet homme fait comme un Richelieu ou Mazarin? Il ne fallait pas moins. On pensa tard à un évêque, aujourd'hui ex-cardinal, qui ne sut rien faire et qu'on n'aurait pas laissé faire s'il avait eu la science et le courage d'agir. Ce qui lui arriva jusqu'au moment qu'il s'est éclipsé a assez démontré au monde l'ineptie ou l'insuffisance de son caractère.

La monarchie de France devait périr sous un roi faible et sous des ministres incapables, Vergennes excepté, qui seul ne pouvait rien. Toute la nation bafouait un gouvernement qui montrait le flanc de tous côtés; il n'y avait plus de secret d'Etat dans un temps où il fallait couvrir tout du voile le plus épais, car il s'agissait de cacher à toute la nation que ces affaires se trouvaient dans une telle déroute qu'on devait craindre la faillite. C'était vrai qu'on devait la craindre, mais c'était aux ministres à mettre en force les ressources qui ne pouvaient pas manquer car elles ne manquaient pas dans des temps beaucoup plus difficiles.

Pour mettre en pratique les heureuses ressources de la France toujours immanquables, un sage roi pourvu d'habiles ministres n'aurait jamais commis la faute de publier en détail des affaires de finance qui, au lieu d'éclairer la nation, la mettaient en état de démence et suscitaient dans elle un esprit d'empire qui ne pouvait que révolter celui dont le gouvernement avait besoin pour remédier à tout. *Panem et circenses* étaient les drogues qu'il fallait donner à un peuple beaucoup plus bête, plus féroce et plus indomptable que le romain, à un peuple enfin qui n'était pas souverain comme l'autre et qui ne savait pas qu'il pourrait se vendre tel. Hélas! Le sait-il aujourd'hui? Il ne sait rien. C'est un tas de chiens féroces prêts à tout carnage, bourreau déterminé, des boutefeux qui ne pensent qu'à s'enrichir, usurpant toutes les richesses du royaume,

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

sûrs d'une amnistie d'abord qu'ils n'en pourront plus, se voyant réduits à l'extrémité par les puissances coalisées auxquelles ils livreront l'Etat désolé, les laissant maîtresses de se le diviser entre elles.

Ce qui semble avoir donné naissance au bouleversement de l'Etat est le déficit ridicule tant battu et rebattu de trois ou quatre millions de sterling. Je l'explique à l'anglaise parce que je ne peux oublier combien cela a fait rire un illustre lord que j'ai entendu raisonner sur ce misérable déficit. Necker a commencé par mériter la mort par son coupable compte rendu, fruit de sa vanité, et Calonne, qui dans son ministère aurait pu remédier à tout s'il ne s'était pas laissé dominer par la haine et l'intérêt personnel. Tous les deux sont coupables, mais on ne peut regarder Necker comme la ruine de la monarchie; quoiqu'il soit vrai qu'il ne pouvait l'être que sous un roi faible. Etait-ce l'avis d'un Necker, qui n'était qu'un banquier, qu'il fallait écouter sur un point de politique dont devait dépendre le salut de l'Etat? Sans lui le peuple n'aurait jamais obtenu un double suffrage et les états ne se seraient jamais tenus dans la maison du roi, la révolution ne serait pas arrivée, la monarchie de France subsisterait encore.

4 - Suite de raisonnement

Les parlements, insistant sur la nécessité de mettre la dépense d'accord avec la recette après avoir suppléé au déficit, on crut qu'il n'y avait qu'un Necker capable de cette opération. Ce fut la reine qui, soupirant après la paix, persuada cet aussi fameux que minutieux contrôleur des finances à rentrer dans le ministère. Fatale démarche par laquelle la femme la plus intéressée au bonheur de la France crut de l'avoir sauvée! Un sage père de famille qui veut absolument réparer au désordre dans lequel il la [voit] plongée à cause de ses dettes n'hésite pas à sacrifier tous ses diamants, s'il en a. C'était la couronne qui était en danger, et c'était donc à la couronne de réparer le tout, vendant non seulement les diamants, mais tout son superflu : je ne parle que du superflu. L'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Turc même l'aurait acheté.

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

Point du tout : on s'avisa de trouver le superflu dans le nécessaire, et on trompa le roi sur un article dans lequel le moindre bon ministre n'aurait jamais permis qu'on parvînt à tromper son maître. Le roi, pour convaincre sa nation qu'aucun autre intérêt ne l'animait que celui dont son bonheur pouvait dépendre, se laissa persuader à une réforme qui blessait non seulement la magnificence convenable à un roi de France, mais la sûreté de sa personne sacrée.

La maison du roi était composée de vingt-cinq mille [?] hommes, l'élite de la grande nation, de l'invincible noblesse de France, soutien de ses rois et toujours prête à verser son sang pour les défendre contre les ennemis de leurs droits et de leur gloire. Ce corps d'armée, dans plusieurs occasions, sauva l'Etat. Tout le monde sait que la bataille de Fontenoy contre les Anglais aurait été perdue si la maison du roi n'avait pas donné, et le maréchal de Saxe s'était rendu garant de la victoire. Le bon roi Louis XVI consentit à la réduction de sa maison à l'exemple, lui dit-on, de son aïeul sous leguel on avait déjà entamé cette réforme; mais ce qu'on avait retranché n'était pas assez. Le roi ne vit pas, et ses ministres ne lui dirent point qu'il ne devait pas consentir à une fausse opération d'économie, qui aurait laissé sa personne sacrée sans défense dans le cas d'une agression. On a dit et répété plusieurs fois que la garde naturelle d'un roi de France était ou ne devait être que toute sa nation, qui l'adorait. On a vu de quelle espèce était cette adoration.

On n'en n'aurait pas imposé à Louis XV qui, malgré qu'on lui eut donné le surnom de « Bien-Aimé », n'osa jamais pendant son long règne coucher à Paris, et moins à Louis XIV qui avait eu le bonheur de connaître le vrai caractère de sa nation dans sa première jeunesse, lorsqu'elle s'opposait à son entrée à Paris par des coups de canon lancés de la Bastille. C'est ainsi qu'on faisait tous les préparatifs nécessaires pour assassiner ce bon roi, et ceux qui avaient décidé sa perte travaillaient en conséquence en sourdine.

Le duc d'Orléans était son plus grand ennemi, même avant qu'il montât sur le trône. Ambitieux, avare, faux dans toutes ses démarches, il avait eu l'art de se concilier la faveur du parlement lorsqu'il s'était opposé, [au cours] d'un certain lit de justice, à la

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

volonté de son roi. Il fut exilé comme de raison et le parlement n'a jamais cessé de demander au roi son rappel, non pas à titre de grâce, mais d'un style dont les parlements ne s'étaient jamais servis vis-à-vis de leur roi. Ce prince, à la fin, poussa la vengeance jusqu'à prononcer contre lui, le premier, l'arrêt de mort, après avoir par ses manœuvres excité le peuple à la sédition et aux excès qu'il est superflu que je réplique, étant notoires à toute l'Europe.

On peut regarder ce prince comme une des causes principales de la Révolution; on est même sûr qu'il désire de passer pour le premier fauteur. Jamais homme n'eut l'âme plus noire, et il n'a pas attendu la mort de Louis XV pour en donner des marques évidentes, puisqu'on le connut pour un insigne scélérat à peine sorti de l'enfance. Toute la France sait qu'il ne fit le prince de Lamballe compagnon de ses débauches que pour le faire mourir. Jamais scélérat ne se déguisa moins et ne le fut plus effrontément. Lorsque tous les princes de sang s'unirent pour aller remontrer au roi qu'il ne devait jamais condescendre à rendre le peuple puissant plus que de coutume à l'assemblée des états généraux, le risque auquel il allait exposer ses droits et toute son autorité étant évident, le monstre d'Orléans refusa d'y aller. Homme barbare d'autant plus indigne de porter le nom qui le déclarait du sang du grand Henri IV qu'il le rejeta, soutenant qu'il était sûr d'être le fils d'un cocher. Lorsqu'il prit le nom bouffon d'« Egalité », il dit à ses dignes amis qu'il ne regrettait le nom d'Orléans que parce que ce nom avait souvent fait soupirer la France.

Ceux qui voient dans l'avenir, autant que l'expérience peut permettre qu'on y voie par les conjectures les plus naturelles, ne doutent pas que non seulement ce monstre payera de sa vie tous les crimes qu'il a commis, mais avec lui, avant ou après, ceux qui assassinèrent la France et le monarque. Cette certitude, cependant, n'est que morale; c'est un espoir qui n'est pas propre à consoler les bonnes âmes, car la mort de tous les scélérats ne pourra pas rendre à la vie le plus petit de tous les innocents qu'ils massacrèrent. On ne peut désirer l'extirpation de tous les monstres que pour voir délivré d'eux le genre humain qu'ils déshonorent, et même la France malgré qu'elle soit devenue abominable.

Je ne sais pas si depuis quatre ans un seul d'entre ceux qui travaillèrent à cette révolution soit aujourd'hui dans le cas de se

Raisonnement d'un spectateur sur le bouleversement de la monarchie française par la révolution de 1789

féliciter, se trouvant en grâce d'elle dans un Etat heureux. Il paraît aux seuls paysans de se trouver plus à leur aise et au peuple qu'on soûle tous les jours, qui se voit reconnu pour roi et maître, par conséquent, de vivre en anarchie, commettant toutes les scélératesses. Horrible peuple français, que l'histoire n'a pas attendu jusqu'aujourd'hui à le reconnaître et le caractériser pour le plus brutal, le plus cruel et le plus indomptable de tous les peuples de ce monde, sans excepter les anthropophages.

Sur le Directoire

La violente conduite de ce Directoire ne paraît pas propre à faire le bonheur de la France, mais le bonheur de la France n'est pas le but auquel il vise. Il vise à se soutenir, et à éloigner la paix tant qu'il le peut, car il y voit son tombeau. Pour cette raison, il a replongé la nation dans le régime révolutionnaire et la Terreur, sous un nouveau masque et à l'ordre du jour plus que jamais. Le déportement a remplacé la guillotine... Il sait qu'il n'en impose qu'aux sots; mais cela lui est égal, et il n'a entamé des négociations de paix avec l'Angleterre que pour convaincre les mêmes sots qu'il voulait la paix. Les plénipotentiaires qu'il employa tant à Paris qu'à Lille furent des hommes arrogants faits pour irriter. L'événement sur lequel il compte, et dans lequel il espère uniquement est une invasion en Angleterre. Si elle lui réussit, l'Angleterre se trouvera dans la détresse; mais cette réussite est fort incertaine. Ce qui n'est pas douteux, c'est que l'Angleterre périra plutôt que se résoudre à acheter la paix au prix de son déshonneur.

Giacomo Casanova

Je tiens tout particulièrement à remercier Marco Leeflang et Joseph Polisensky, qui m'ont facilité l'accès aux archives et aux textes inédits, que, grâce à eux, j'ai pu transcrire et reproduire ici, ainsi que M. Helmut Watzlawick, qui a aidé à la correction de ce texte d'après la copie du film qui se trouve dans les archives Childs à l'université Virginia, aux Etats-Unis.

Branko Aleksić.